

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Ville de Reims
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	2026VI8B0011
Date de mise en ligne :	Le jeudi 09 juillet 2026 à 07:50:01
Date de clôture :	Le vendredi 11 septembre 2026 à 17:00:00
Titre :	Construction d'un complexe sportif urbain rue de Courcelles - Lots 2 à 5 et 12 à 20
Descriptif :	Construction d'un complexe sportif urbain rue de Courcelles - Lots 2 à 5 et 12 à 20

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 24	Posée le 20/08/2026 à 16:53:02 Bonjour Pouvez vous nous dire le nom de la plateforme de réservation déjà existante pour la ville de Reims pour répondre au poste contrôle accès et réservation. Aucune réponse
Question n° 23	Posée le 20/08/2026 à 12:59:10 LOT 18 - PHOTOVOLTAIQUE Bonjour, La puissance des modules indiquée dans le CCTP est de 380 W, or cette puissance n'est plus disponible. Les modules fournis aujourd'hui présentent une puissance plus élevée, proche de 460 W environ. Deux solutions sont possibles, soit on diminue la quantité de panneaux pour respecter une puissance globale de 243,6 kWc, soit on conserve la quantité de panneaux (641) et on augmente la puissance totale de l'installation. Pouvez-vous me confirmer la solution qui vous convient le mieux ? Je vous remercie. Cordialement. Aucune réponse
Question n° 22	Posée le 20/08/2026 à 10:24:35 Bonjour concernant le lot 20, où est située la clôture simple torsion à poser ? Elle n'apparaît pas sur les plans. Merci Cordialement Aucune réponse
Question n° 21	Posée le 20/08/2026 à 10:17:16 Bonjour, D'après la nomenclature QUALIBAT, le qualification 3812 ne semble pas exister. S'agirait-il de la qualification 3813 s'il-vous-plaît?

Merci par avance.

Aucune réponse

Question n° 20

Posée le 17/08/2026 à 15:54:46

Bonjour,

Pour le Lot 14 – SAE, au chapitre 14.2.2 du CCTP, il est demandé une « ossature métallique pour mur d'escalade ».

Pour des raisons environnementales, serait-il possible de proposer une ossature bois de qualité et de performances équivalentes, en remplacement de l'ossature métallique prévue au CCTP ?

Merci d'avance pour votre retour.

Cordialement

Aucune réponse

Question n° 19

Posée le 13/08/2026 à 11:15:00

Bonjour,

Le chemin de câble PVC doit-il être de type sans halogène (LSZH) avec classement feu adapté à l'ERP ?

Par avance merci de votre retour

Aucune réponse

Question n° 18

Posée le 12/08/2026 à 15:58:49

LOT N°11-REVETEMENT DE SOLS DURS

Sur les plans de finition des sols, certaines zones sont indiquées en béton brut, notamment dans les locaux vestiaires avec douches 1, 2, 3 et 4, vestiaire arbitre et WC joueurs femmes.

Pouvez-vous nous confirmer que ces zones doivent bien rester en béton brut ?

Par ailleurs, devons-nous prévoir des siphons de sol dans les zones laissées en béton brut ?

Aucune réponse

Question n° 17

Posée le 12/08/2026 à 14:10:15

LOT N°11-REVETEMENTS DE SOLS DURS

L'article 11.2.2.2-Chape pentée et 11.4.1-SEL sous carrelage ont la même localisation au CCTP alors que dans votre DPGF les quantités sont différentes.

Pouvez-vous lister exhaustivement les locaux à prendre en compte pour notre chiffrage pour ces deux articles ?

D'avance merci, dans l'attente.

Aucune réponse

Question n° 16

Posée le 12/08/2026 à 14:02:45

LOT N°12-SOLS SOUPLES

Pouvez-vous nous confirmer qu'il n'est pas nécessaire de prévoir une barrière étanche sous les sols souples sportifs à RDC, s'il vous plait ?

Dans l'attente de votre réponse.

Aucune réponse

Question n° 15

Posée le 07/08/2026 à 16:09:48

LOT17 ELECTRICITE CFO-CFA

Nous avons des questions concernant les lignes du DPGF :

nous ne trouvons pas de lignes pour le câblage pour les références ci-dessous. Doit on modifier le DPGF

17-2-8 éclairage securite

17-2-12 eclaireage spécifique

17-2-13 Eclairage extérieur

17-3-1 Alarme incendie

17-3-4 Système anti-intrusion

17-3-5 Contrôle d'accès

17-3-6 Vidéophonie

17-3-7 CA/réservation

17-3-8 Panneau d'affichage

17-3-9 Vidéo protection

Cordialement

Aucune réponse

Question n° 14

Posée le 04/08/2026 à 19:03:20

Bonjour

Concernant le lot VRD-EV, quel type de motorisation est souhaité pour le portail coulissant barreaudé ? Les contrôles d'accès sont-ils dus à ce lot ? Si oui quel type ?

Merci

Aucune réponse

Question n° 13

Posée le 29/07/2026 à 17:08:55

Bonjour,

LOT N° 02 : FONDATIONS PROFONDES ET GROS-ŒUVRE

1. Dans le CCTP et le PGC, il est demandé une clôture provisoire opaque sur plots béton type bardage plein. Or, sur le plan d'installation de chantier, il est prévu une clôture grillagée type HERAS. Que fait 'on ?

2. Sur le PIC, il est prévu un accès de chantier au droit de places de parking neutralisées. Pouvez-vous nous confirmer que la ville de Reims prend à sa charge les frais d'occupation du domaine public (Stationnement payant).

3. Dans l'article 3.1 du PGC, les plates-formes et les réseaux nécessaires à l'installation de chantier seront exécutés avant démarrage par le lot VRD. Or, à l'art 3.4, les réseaux provisoires de chantier sont prévus au lot GO. Que fait 'on ? Pouvez-vous préciser quels sont ces réseaux ?

4. Qui doit la plate-forme provisoire (Le lot VRD ?)

5. Qui doit la piste d'accès provisoire entre la base vie et l'accès de chantier Rue de Courcelles (Le lot VRD ?)

6. Sur le PIC, qui doit le réseau EU d'évacuation de la base vie ? (Le lot VRD ?)

7. Sur le PIC, qui doit le réseau d'alimentation AEP de la base vie ? (Le lot VRD ?)

8. Art 3.2.2 Accès du PGC : Pouvez-vous nous confirmer que chaque entreprise de chaque lot prévoit son homme trafic.

9. Art 3.2.3 Circulations du PGC : il est demandé un tourniquet avec un système de badges. Pouvez-vous confirmer que le lot GO doit prévoir ce tourniquet. Si oui, qui le prend en charge : le GO ou le compte prorata ?

10. Qui prend en charge les frais de nettoyage de la base vie par une entreprise extérieure ? le GO ou le compte prorata ?

11. Art 02.2.2 du CCTP : Pouvez-vous nous confirmer que la mise en place, la location et la

dépose des bungalows de chantier (SDR 30 personnes, réfectoires, vestiaires et sanitaires) seront pris en charge par le compte prorata ? (Et non par le GO).

Merci par avance.

Répondue le 03/08/2026 à 15:36:57

Réponses transmises QR8

Question n° 12 Posée le 28/07/2026 à 15:17:14

Bonjour,

LOT N° 02 : FONDATIONS PROFONDES ET GROS-ŒUVRE

1 – Dans la DPGF, il n'y a pas d'article pour les bétons de propreté pour réaliser les massifs de têtes de pieux, les longrines et les corbeaux. Que fait 'on ?

2 – Il est demandé de réaliser une isolation des murs enterrés (Art 0.2.13.3) avec des isolants type PERIMAXX ULTRA et PERIBOARD ULTRA 30 SE (10mm + 195mm). Or, dans le plan de structure (COUPES N° 00006 – Coupes 8 et 9 et le carnet de détails clos couvert (N° 04007), il est dessiné un isolant + un parement béton indépendant avec une lasure. Que fait 'on ? Doit 'on prévoir le procédé type GBE ?

Merci par avance.

Répondue le 30/07/2026 à 12:32:26

Bonjour,

Suite à des questions, vous trouverez ci-joint le document "Question/Réponse" 7.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Le C3C Pôle services urbains

Fichier transmis : 2026VI8B0011_QR7.pdf

Question n° 11 Posée le 27/07/2026 à 14:30:43

Bonjour

Pouvez-vous nous confirmer la quantité de sièges pour les gradins?: Le PDGF indique 316 places alors que sur les plans, il est indiqué 378 places

Merci

Répondue le 30/07/2026 à 12:29:47

Bonjour,

Suite à des questions, vous trouverez ci-joint le document "Question/Réponse" 6.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Le C3C Pôle services urbains

Question n° 10

Posée le 24/07/2026 à 10:35:29

Bonjour,

Pour le Lot 5 couverture étanchéité

- Serait-il possible d'obtenir un délai supplémentaire pour répondre à l'appel d'offre jusqu'à mi septembre ?
- Pour répondre au poste 05.9.1 relatif à la réalisation des asservissement de désenfumage et à la gestion de la ventilation naturelle, nous aurions besoin de connaître les caractéristiques des éventuels ouvrants de désenfumage en façades (dimensions, type et puissance des vérins, etc..)
- A quel lot appartiennent les prestations de fourniture et pose des ouvrants de désenfumage en façade ?
- Pouvez-vous nous transmettre le CCTP correspondant ?

Merci par avance

Répondue le 03/08/2026 à 15:35:04

Réponses transmises QR4

Question n° 9

Posée le 23/07/2026 à 15:28:19

Bonjour

Lot 5 Couverture Etanchéité

À la suite de notre échange avec le CSTB, le délai prévisionnel d'obtention des ATEX portant sur les complexes thermo-acoustiques étanchés intégrant le photovoltaïque est estimé entre 10 et 12 mois. Ce délai paraît difficilement compatible avec le planning DCE, qui prévoit "

l'établissement du dossier technique ATEX entre les mois 1 et 5".

Merci de nous préciser :

- 1 - Ce délai sera-t-il intégré au planning contractuel de l'opération ?
- 2 - En cas de retard d'instruction non imputable au titulaire du lot 05, les délais seront-ils prolongés sans application de pénalités ?
- 3 - Les éventuelles incidences financières liées à ce retard — immobilisation, stockage, remobilisation ou prolongation de chantier — seront-elles prises en compte contractuellement ?
- 4 - Combien d'ATEX doivent être prévues pour C01, C02 et leur association avec le photovoltaïque, et qui en sera le demandeur officiel ?
- 5 - Qui devra définir, organiser et financer les maquettes, essais, contre-essais et prestations des laboratoires demandés par le CSTB ?
- 6 - Les procès-verbaux et rapports d'essais existants des fabricants pourront-ils être utilisés lorsqu'ils couvrent une configuration équivalente ?
- 7 - Si les procédés prescrits au DCE ne sont pas acceptés par le CSTB, quelle solution contractuelle sera retenue ?
- 8 - La modification ou le remplacement du procédé fera-t-il l'objet d'une validation de la maîtrise d'œuvre et d'un avenant prenant en compte les surcoûts et délais supplémentaires ?
- 9 - L'obligation de proposer une solution alternative sans plus-value sera-t-elle écartée lorsque l'avis défavorable résulte du procédé ou des performances imposés par le DCE ?

Merci par avance de votre retour.
Cdt.

Répondue le 03/08/2026 à 15:33:58

Réponses transmises QR4

Question n° 8

Posée le 23/07/2026 à 09:04:02

Lot 14 escalade

Bonjour,

Nous faisons suite au téléchargement du dossier en référence.

Afin de répondre au mieux à la consultation, nous vous remercions par avance de bien vouloir nous adresser le plan de principe du mur d'escalade en version SKETCHUP (logiciel utilisé pour faire schéma du mur d'escalade).

Fichier transmis :

1GYCO_CHA_ARC_ELV_DCE_NSEO_04103_A_Elevationsinterieuresescalade.pdf

Répondue le 29/07/2026 à 07:38:28

Réponse transmise QR3

Question n° 7

Posée le 20/07/2026 à 15:46:38

Lot n°14 Mur d'escalade

Madame, Monsieur,

Nous aurions quelques questions pour des précisions sur le CCTP.

N°1 : 14.1.4 p5 "Prestations comprises"

- Vous laissez à notre charge la validation de l'autorisation d'accrochage alors que l'autorisation d'accrochage ne pourra être validée que par la MO. En tant que constructeur, ce document nous permet d'installer notre mur, mais nous ne pouvons pas le signer/valider. Nous pouvons faire appel à un bureau de contrôle pour qu'il valide la capacité du bâtiment à reprendre les charges de notre SAE, toutefois, il est plutôt d'usage que cette prestation soit gérée par la MO via. Nous pouvons nous en charger moyennant un surcoût. Souhaitez-vous que nous nous chargions malgré cela de cette prestation ?

N°2 : 14.1.7 p6 "Entretien et Maintenance de la SAE"

Dans le paragraphe sur le contrôle annuel, vous parlez d'un contrôle annuel sans mentionner le nombre d'itérations de ce contrôle. Combien de contrôles annuels souhaitez-vous inclure dans l'offre ?

N°3 : 14.1.8 p7 "Maintenance et SAV"

Dans le paragraphe sur le traçage des voies d'escalade, vous parlez d'une nacelle et demandez qu'elle soit disponible à proximité. Cette demande étant vague, pourriez-vous la préciser ?

- Souhaitez-vous une fourniture de nacelle ? -> Ce n'est pas notre corps de métier, nous vous invitons à contacter un fournisseur de nacelle.

- Souhaitez-vous que la nacelle utilisée pour monter le mur soit mise à disposition d'une autre équipe d'intervenants ? -> Cela pose des problèmes de responsabilité vis-à-vis des assurances, nous vous invitons à voir avec les personnes chargées de la pose des prises pour qu'elles s'organisent pour louer une nacelle par elles-mêmes.

- Vous parlez de dimensionner les portes du gymnase dans cette partie vis-à-vis de la nacelle, nous

ne comprenons pas le lien avec la fourniture et la pose d'une SAE. Pourriez-vous préciser votre demande ?

N°4 : 14.1.9 p7 "Limites de prestations"

Vous parlez de l'annexe au document 00. PRESCRIPTIONS COMMUNES A TOUS LES LOTS. qui n'est pas dans le DCE, en tout cas nous ne le trouvons pas. Pourriez-vous nous indiquer sont emplacement ou nous le fournir ?

N°5 : Vous demandez dans la partie 14.1.8 p7 des relais chaînés à double mousquetons. Plus loin dans le document, 14.2.3 p9, vous demandez des relais Easy top de chez Petzl. Lesquels faut-il fournir ?

N°6 : 14.2.3 p10 "Prises et macro-volumes" :

Vous dites "prises et macro-volumes sont à la charge du maître d'ouvrage", toutefois vous précisez beaucoup d'informations sur les prises et les volumes dans le CCTP. Pourriez vous bien confirmer qu'il ne faut pas fournir de prises et de pose de prise dans notre offre pour la SAE.

Nous restons dans l'attente de votre réponse.

Bien cordialement,

Répondue le 23/07/2026 à 08:39:59

Bonjour,

Suite à des questions, vous trouverez ci-joint le document "Question/Réponse" 2.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Le C3C Pôle services urbains

Fichier transmis : 2026VI8B0011_QR2.pdf

Question n° 6

Posée le 17/07/2026 à 15:46:24

Bonjour, la clause d'insertion sociale prévoit un volume correspondant à environ 30% du volume horaire total du chantier, pour des personnels qui doivent disposer de certifications électriques, et habilitations au travail en hauteur. Est-il possible de revoir ce quota d'heures ?

Répondue le 23/07/2026 à 08:41:35

Réponse transmise QR1

Question n° 5

Posée le 16/07/2026 à 10:34:15

Bonjour,

Lot n°13 Équipements sportifs

Pour l'article 13.2 5 Equipement sportif complet pour terrain secondaire de basketball

Vous souhaitez bien des petits panneaux demi-lune comme décrits dans le CCTP et non des grands panneaux compact comme dessinés sur les plans Architecte ?

Merci de votre retour.

Cordialement

Répondue le 23/07/2026 à 08:42:00

Réponse transmise QR1

Question n° 4

Posée le 16/07/2026 à 10:26:11

Lot n°13 - Équipements sportifs

Les renforts pour les buts de basket relevables en charpente sont bien à la charge du lot Charpente conformément à la norme NFS 52-400 ?

Merci de votre retour

Cordialement

Répondue le 23/07/2026 à 08:42:24

Réponse transmise QR1

Question n° 3

Posée le 16/07/2026 à 10:24:44

Lot n°13 - Équipements sportifs

Bonjour,

Les buts de handball sont bien dans fourreaux et boîtiers d'ancrage ?

Cordialement

Répondue le 23/07/2026 à 08:42:47

Réponse transmise QR 1

Question n° 2

Posée le 15/07/2026 à 15:46:08

Bonjour, les panneaux demandés sont de puissance obsolètes. Confirmez vous la cible de puissance de 243,6 kWc ou souhaitez-vous la maximiser avec des panneaux de puissance supérieure ?

Est-il envisagé une valorisation de l'électricité en Autoconsommation Patrimoniale ?

Répondue le 29/07/2026 à 07:37:09

Réponse transmise QR3

Question n° 1

Posée le 15/07/2026 à 15:38:19

Bonjour,

Dans le contexte de la période estivale et des congés d'été, serait-il possible d'envisager un report de la date limite de remise des offres ?

Je vous remercie par avance de l'attention portée à cette demande.

Cordialement,

Répondue le 23/07/2026 à 08:33:14

Bonjour,

Suite à des questions, vous trouverez ci-joint les documents "Question/Réponse" 1.

Vous en souhaitant bonne réception,

Cordialement,

Le C3C Pôle services urbains

Fichier transmis : 2026VI8B0011_QR1.pdf

